



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

CONVENTION TECHNIQUE D'ENTRETIEN DES
ESPACES RESIDENTIALISES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
06 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés avant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE CONVENTION TECHNIQUE D'ENTRETIEN DES ESPACES
RESIDENTIALISES**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Après concertation avec le bailleur social Habitat Sud Deux-Sèvres et dans le cadre général de l'opération de rénovation urbaine et sociale de Niort, volet Gestion Urbaine de Proximité,

La convention technique d'entretien des espaces résidentialisés réalisée dans le cadre de l'ORU permet de préciser les obligations respectives d'Habitat Sud Deux-Sèvres et de la Ville de Niort relativement à l'entretien des espaces extérieurs de ces résidentialisations.

Le principe général qui conduit cette convention est de ne pas transférer intégralement les charges qui étaient prises en compte par la collectivité préalablement sur une population aux revenus très modestes voire en situation précaire, tout en améliorant leur cadre de vie.

Il est à noter qu'une délibération est également proposée pour adapter les ressources nécessaires à l'entretien de ces espaces requalifiés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention technique d'entretien des espaces résidentialisés avec Habitat Sud Deux-Sèvres ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE